

DES TRÉSORS EN *partage*

MUSÉE SACEM. Un nouvel onglet apparaîtra bientôt sur sacem.fr: le musée Sacem! Une fenêtre ouverte sur l'histoire de celles et ceux qui font vivre la création depuis près de deux siècles: les auteurs, les compositeurs et les éditeurs... mais aussi leurs milliers d'œuvres. Un nouveau site internet patrimonial et pédagogique où l'on se plaît à flâner de clic en clic...

Lire une lettre de Barbara à Jacques Higelin (cf. Magsacem n° 99), découvrir l'histoire de *Rue des Blancs-Manteaux* de Jean-Paul Sartre, consulter l'examen d'entrée à la Sacem de Georges Brassens... c'est désormais possible! Peu de gens le savent: la Sacem conserve des milliers de documents d'archive, depuis sa création, en 1851. Imaginez donc... près de 30 kilomètres linéaires de rayonnages remplis de demandes d'adhésion, examens d'entrée, correspondance, coupures de presse, contrats, bulletins de déclaration...



+ Retrouvez ce dossier sur SACEM.FR





« Avec le temps, les archives de la Sacem, qui avaient un caractère administratif, ont pris une valeur patrimoniale. L'objectif n'est bien sûr pas de transformer la société d'auteurs en institution muséale, mais il faut rendre justice à ces archives... et à travers elles, à tous ses membres », explique Claire Giraudin, directrice de Sacem Université et coordinatrice du projet. La genèse de ce musée en ligne remonte à plusieurs années et émane d'une volonté des créateurs et des éditeurs de valoriser le patrimoine de la Sacem. Leur

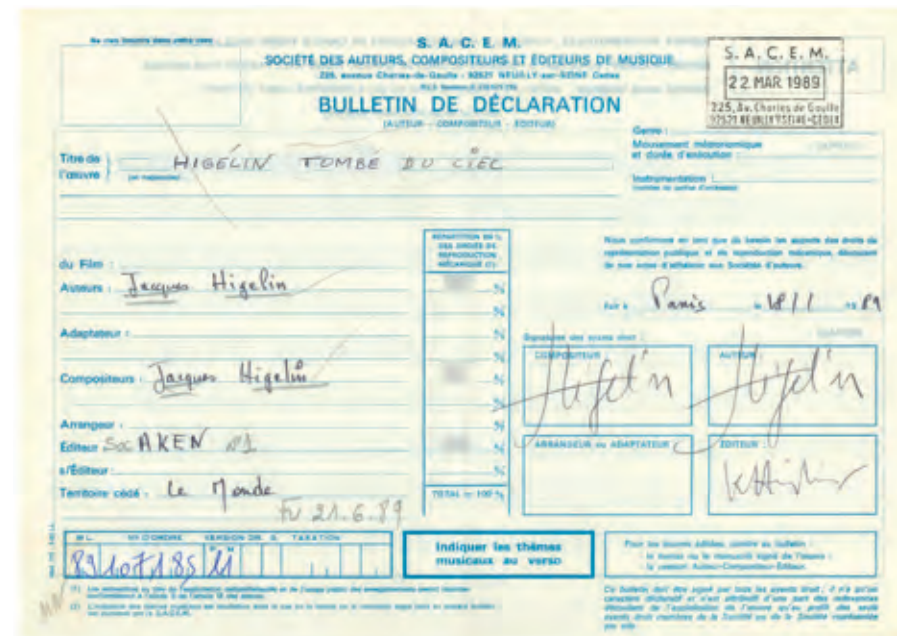
souhait se formalise en 2013 avec la création de la commission Mémoire et patrimoine, sous l'impulsion d'Arlette Tabart, Jean-Pierre Bourtayre et Claude Lemesle, et présidée aujourd'hui par Nelly Querol, qui réunit une dizaine d'administratrices et administrateurs. « Face à la richesse accumulée depuis des décennies, nous nous sommes dit qu'il fallait valoriser ce patrimoine... en résumé, faire revivre hier pour penser à demain », explique cette dernière. Depuis cinq ans, la commission axe son travail autour de la mise en place

d'expositions, la réalisation de portraits audiovisuels, d'homages... « En filigrane, nous pensions depuis longtemps au projet d'un musée en ligne, et c'est un aboutissement formidable, de le voir émerger aujourd'hui », se réjouit Nelly Querol.

Plusieurs mois de travail

Le « chantier » est entré dans une phase plus concrète au printemps dernier. Depuis quelques mois, les équipes de la Sacem, renforcées pour l'occasion, numérisent des milliers de documents. Et des partenariats très importants

Ci-contre : le bulletin de déclaration de Tombé du ciel, de Jacques Higelin, daté de 1989.



Il faut rendre justice à ces archives... et, à travers elles, à tous nos membres. »

Claire Giraudin



© DR - FONDS SACEM

Mon best of...

PAR **CLAIRE GIRAUDIN**, DIRECTRICE DE SACEM UNIVERSITÉ

« J'ai consulté la totalité des archives qui seront en ligne pour le musée Sacem, notamment pour des questions de droits. Certaines m'ont émue, comme cette demande d'admission de Paul Verlaine, qui précise qu'il est "homme de lettres". Je pense aussi à cette lettre de Boris Vian de 1958 adressée au président d'alors de la Sacem, évoquant son statut de "stagiaire" et lui demandant comment progresser. Les examens d'entrée ont également, selon moi, un côté surprenant ou solennel : ceux de Barbara, de Georges Brassens, d'Édith Piaf... c'est vraiment quelque chose de marquant, dans une carrière, y compris pour des artistes iconoclastes. Et on voit bien que la Sacem est leur maison. »

ont été noués avec la Chambre syndicale de l'édition musicale (CSDEM) et la Chambre syndicale des éditeurs de musique de France (CEMF). Mais aussi avec de grandes institutions culturelles comme la Bibliothèque nationale de France, la discothèque de Radio France et la Philharmonie de Paris. Alors, dans ce musée, qu'y trouvera-t-on ? « Le maître-mot, c'est la diversité : diversité des créateurs, des éditeurs, des répertoires, des territoires, des musiques, des pratiques artistiques », assure Claire Giraudin. Bien sûr, les auteurs-compositeurs les plus illustres des cent dernières années seront dûment représentés. « Sinon, cela serait très décevant pour les internautes, souligne la coordinatrice du projet. Mais nous y présenterons aussi des choses moins communes. » Par exemple ? La mise en avant d'auteurs d'opérette, de musiques de bal, ou ultramarins.

Animation éditoriale

À son ouverture, le musée Sacem présentera une sélection de plus de trois mille pièces d'archive... et ce n'est qu'un début ! Côté forme, l'écrit sera le principal support : demandes et actes d'adhésion, examens d'entrée, lettres, articles de journaux, photographies, bulletins de déclaration d'œuvres, partitions et petits formats, programmes, revues... Le tout, accompagné de documentaires sur les coulisses de la création, de grands

entretiens proposés en podcast, ou encore des playlists sur des plateformes légales de streaming audio ou vidéo. Pas question non plus de laisser l'internaute seul face à la multitude de documents numérisés par la Sacem. Une archive sera mise en avant chaque jour, et les équipes éditoriales sélectionneront toutes les semaines une « pépite » : une archive inédite et particulièrement

Certaines archives pourront être imprimées par des utilisateurs souhaitant, par exemple, préparer une exposition.



Mon best of...

PAR **NELLY QUEROL**, ÉDITRICE ET PRÉSIDENTE DE LA COMMISSION MÉMOIRE ET PATRIMOINE DE LA SACEM



« Dans cette première sélection accessible en ligne, de nombreux documents m'ont marquée... et il y en aura d'autres, à l'avenir ! Par exemple, un texte manuscrit de Barbara à Jacques Higelin (cf. Magsacem n° 99, NDLR), datant de 1988, qui m'a beaucoup émue et qui était inédit jusque-là. Je pense aussi à l'examen d'entrée de Georges Brassens ou à la demande d'adhésion de Louis Aragon à la Sacem, en 1944. Le musée promet vraiment d'être un outil superbe. »



© ÉDITIONS FRANCIS SALABERT



remarquable. Des séries seront aussi proposées, comme « Les inattendus », qui racontent l'histoire d'œuvres sans succès qui sont ensuite devenues des tubes ! Et une dizaine d'expositions seront organisées chaque année, par exemple autour de Mai-68 ou des femmes dans la création musicale.

Le patrimoine pour tous

« À travers des archives qui peuvent sembler administratives, c'est en fait toute une histoire

Mon examen Sacem...

PAR **CLAUDE LEMESLE**
AUTEUR ET PRÉSIDENT
D'HONNEUR DE LA SACEM

« Je l'ai passé en mars ou avril 1967. À 21 ans, je faisais partie du Petit conservatoire de Mireille et j'avais déjà eu quelques chansons enregistrées, et ça a donc plutôt été une formalité. Le thème proposé était "Tu fermes trop vite ta porte", qui faisait un peu "terre à terre", chanson de rupture banale. Alors, j'ai essayé d'y mettre un peu de féerie avec des vers comme "Belle au bois dormant réveillée", et j'ai été reçu ! »



Ci-contre : couverture de la partition *Non, Je ne regrette rien*, illustration d'Edith Piaf (dessin original de Douglas).



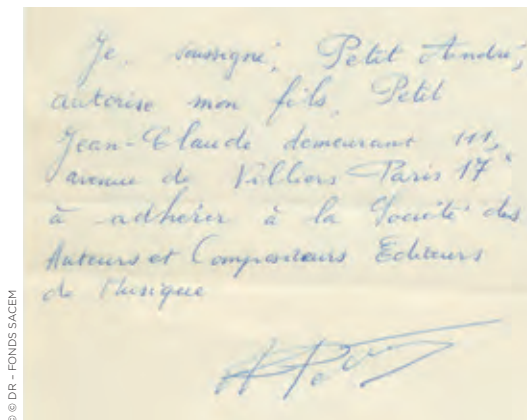
Ci-contre : captures écran du futur musée Sacem (exposition « Du vinyle à internet »).



de la musique populaire qui se dévoile, et c'est quelque chose d'assez unique, estime ainsi Claire Giraudin. Les documents témoignent aussi de l'arrivée des nouveaux outils d'écoute au fil des années : le phonogramme, puis la radio, la télévision... on voit que les technologies passent et que le droit d'auteur reste ! C'est finalement assez rassurant face aux bouleversements que nous vivons avec la révolution numérique, et ça met les choses en perspective. » De quoi combler l'appétence croissante du public pour tout ce qui touche au patrimoine. « On constate de manière générale un engouement du public pour sauver ce que nous sommes, ce

qui nous représente, et la Sacem participe à ce mouvement global », souligne de son côté Nelly Querol. Et de résumer : « C'est toute la richesse de la société qui est mise à disposition dans ce qui sera un projet très concret pour le public, offrant une visibilité bien plus grande à nos actions ». Alors, au public, justement, de se saisir désormais de cet outil. « Nous aurons réussi notre mission si nous avons des retours de personnes extérieures à la Sacem, de gens passionnés qui viendront vers nous avec des questionnements ou des propositions lesquels contribueront à enrichir le musée », conclut Nelly Querol.

SARAH BENLOLO



© DR - FONDIS SACEM

Mon examen Sacem...

PAR **VLINÉ BUGGY**,
AUTEURE, COMPOSITRICE

« C'était l'été 1946, je venais d'avoir 17 ans, et mon père, Géo Koger, était un sociétaire éminent de la Sacem. Or, une fois enfermée dans la fameuse pièce, au premier étage de la rue Chaptal avec mon enveloppe, je tombe sur le sujet suivant : "Où le père est passé" ! J'ai d'abord écrit là-dessus un texte très lyrique et, au moment où l'examineur est venu, j'ai redemandé un quart d'heure pour écrire autre chose ! Et là, en quelques minutes à peine, j'ai imaginé un texte assez drôle sur mon père, qui disait à peu près ceci : "Où le père a passé son examen d'auteur/ la fille voudrait un jour être à la hauteur..." et qui se terminait par : "À la caisse où souvent le père a passé/ La fille voudrait un jour pouvoir le dépasser !". Et le soir même, mon père était aux anges, en apprenant que j'étais reçue comme sociétaire stagiaire, la plus jeune sociétaire de l'époque je crois ! »

Ci-dessus : Courrier du père de Jean-Claude Petit, actuel président de la Sacem, pour autoriser l'adhésion à la Sacem de son fils alors mineur.

Questions à...

VALÉRIE COTTET, DIRECTRICE DES ARCHIVES
ET DES MOYENS GÉNÉRAUX DE LA SACEM

« Nous sommes partenaires d'expositions ou de festivals »

Que trouve-t-on dans les archives de la Sacem ?

Tous les dépôts d'œuvres depuis 1851 ! Mais aussi les examens d'entrée de nos membres, leur correspondance, leur catalogue, des partitions, des programmes de salles de spectacles... Au total, ce sont près de 30 kilomètres linéaires d'archives. La particularité de nos archives est qu'elles sont vivantes : nous les utilisons toujours dans le cadre de nos relations avec les ayants droit. Nous conservons donc ad vitam aeternam toutes les archives relatives aux auteurs, compositeurs, éditeurs et aux œuvres.

Vous avez récemment développé le prêt d'archives...

Depuis quatre ans, la Sacem mène une politique de valorisation de son patrimoine en étant partenaire d'expositions ou de festivals. Le service des Archives participe au choix, au montage et au prêt d'archives, le plus souvent en les reproduisant par fac-similés. Parfois, ce sont des originaux comme pour Barbara à la Philharmonie ou pour Édith Piaf, à la Bibliothèque nationale de France. Il est de plus en plus sollicité pour des ouvrages ou des thèses. Nos archives sont aujourd'hui au cœur de beaux livres consacrés à Marcel Mouloudji, Serge Gainsbourg et d'autres actuellement en préparation...

100 numéros, ça se fête !



Vous tenez entre les mains le 100^e numéro du *Magsacem*. Petit retour en arrière : l'aventure commence en janvier 1995, avec le n° 0 de *La Lettre*. À la une : la loi sur les quotas de musique francophone à la radio... un dossier toujours d'actualité vingt-trois ans plus tard ! *La Lettre* est devenue, au printemps 2010, le *Magsacem*, avec son n° 77 et une nouvelle formule à la clé. Parcourir les archives du magazine depuis son lancement, c'est s'offrir une plongée dans les sujets chers aux auteurs, compositeurs et éditeurs, qui sont ses plus fidèles lecteurs. Action culturelle, droit d'auteur, copie privée, relations avec les radios ou les chaînes de télévision, impact du numérique, défense de l'exception culturelle... si la forme a évolué, l'ambition du *Magsacem* est restée la même : proposer un contenu dense et de qualité, prendre le temps d'expliquer les projets et de décrypter l'univers dans lequel évoluent les artistes et les éditeurs. Rendez-vous au 200^e numéro !

Retrouvez les numéros du *Magsacem*
societe.sacem.fr/ressources-presse/par-publication/magsacem